

Congrès AFSP 2009

Section thématique 30 L'hydropolitique et les relations internationales

Axe 1

La re-définition (ou non) de l'hydropolitique en relations internationales: concepts, normes et institutions

Frédéric Julien (Université d'Ottawa)
frederic.julien@uottawa.ca

L'eau dans les relations internationales : la guerre ou la paix? D'un déterminisme à l'autre

*[L]es guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes,
c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix;*

□ UNESCO (2004 : 7)

Introduction¹

C'est dans la dernière vingtaine d'années que s'est mis en place le champ de recherche dit de l'hydropolitique, soit « [...] *the systematic study of interstate conflict and cooperation over transboundary water resources*² » Elhance (1997 : 218)³. Bien que cette problématique soit assurément de nature multidisciplinaire, elle semble néanmoins se rapporter le plus directement aux Relations internationales (RI)⁴. En effet, les questions de guerre et de paix, et plus généralement celles liées aux conflits et à la coopération interétatiques, sont à l'origine même du développement des RI en tant que discipline universitaire autonome⁵ (Battistella, 2003 : 76; Smith *et al.*, 2008a : 4). Qui plus est, l'hydropolitique est essentiellement un produit de la recherche en sécurité environnementale et de la redéfinition post-Guerre froide des études de sécurité (Furlong, 2006 : 439; Stucki, 2005 : 18; Lasserre, 2002 : 23), études que d'aucuns considèrent toujours comme le cœur des RI (*e.g.* Collins, 2007 : 2). Bizarrement, l'hydropolitique est toutefois largement

¹ Au long de cet essai, sauf évidence contextuelle contraire, le genre masculin est utilisé à titre épique.

² Par « ressources hydriques transfrontalières », il faut entendre les systèmes hydrologiques (bassins versants, aquifères) auxquels sont directement reliés les territoires d'au moins deux États souverains.

³ Le caractère restrictif de cette (rare) définition du champ a été critiqué par Turton (2002 : 16), qui propose de l'élargir pour en faire quelque chose comme la « science politique de l'eau ». D'autres auteurs (*e.g.* Dinar *et al.*, 2007 : 139) traitent les notions d'hydropolitique et de « politique de l'eau » comme des synonymes. La portée du terme « hydropolitique » est néanmoins ici limitée à la définition qu'en donne Elhance (*supra*). Cette focalisation sur les politiques étrangères (de l'eau) n'implique pas nécessairement de limiter la capacité d'action aux seuls États (Smith *et al.*, 2008b : 5) ni de réduire la politique mondiale de l'eau à l'hydropolitique. En ce sens, Mollinga (2008 : 6-9) distingue quatre niveaux où situer les liens entre eau et politique : local, national, interétatique et mondial, associant explicitement l'hydropolitique à l'interétatique. Pour des revues de la littérature hydropolitique, voir Dinar et Dinar (2003), Dinar *et al.* (2007 : 24-53), Wolf (2007) et Bernauer et Kalbhenn (à venir).

⁴ Pour les auteurs de ce qu'ils avancent être le premier manuel d'introduction (*textbook*) à l'hydropolitique, « [*a*]lthough an array of disciplines have influenced the study of conflict and cooperation over water, the international relations discipline has had much bearing » (Dinar *et al.*, 2007 : 34).

⁵ La première chaire universitaire de « Politique internationale » est créée en 1919 au University College of Wales à Aberystwyth (Royaume-Uni) par l'industriel David Davies, lequel lui assigne pour objectif la recherche des « [...] meilleurs moyens pour promouvoir la paix entre les nations », et ce, alors que la Grande Guerre est encore fraîche dans les mémoires (Battistella, 2003 : 73, 76).

silencieuse face à cette généalogie. Cela ne signifie pas que les chercheurs se soient détournés des outils conceptuels des RI; plutôt, le recours aux théories internationalistes, consciemment ou non, demeure bien souvent implicite⁶ (du Plessis, 2000; Furlong, 2006; 2008).

Ce silence n'est pas anodin : en passant à côté d'une réflexion théorique explicite, l'hydropolitique privilégie par défaut une faible diversité d'approches et risque de se couper d'avenues de recherche fructueuses (Furlong, 2008 : 812). Plus précisément, le jeune champ de l'hydropolitique reste pour l'instant prisonnier du corset théorique rationaliste qui menaçait les RI d'asphyxie jusqu'au tournant constructiviste des années 1990 (du Plessis, 2000; cf. Yohannes, 2009). Un tel manque de réflexivité de la part des chercheurs est non seulement déplorable, mais a de quoi étonner, considérant que les études de sécurité ont été à l'avant-garde du renouveau théorique des RI (Williams, 2003 : 511). Partant, la présente réflexion sur le champ de l'hydropolitique est explicitement articulée depuis le point de vue des théories des relations internationales. L'objectif ainsi poursuivi est de mettre en lumière les limites théoriques de la recherche actuelle et, sur cette base, de proposer l'introduction d'une nouvelle perspective, complémentaire et ouvertement constructiviste.

Dans cette optique, la communication s'attarde d'abord à montrer l'ancrage rationaliste de la littérature hydropolitique en la positionnant, dans un premier temps, par rapport à l'approche réaliste, puis, face à l'approche libérale en RI. Ce faisant, le déterminisme géographique hydro-centré des réalistes et celui de nature économique des libéraux est mis au jour. Suit une interprétation de travaux empiriques suggérant que le paradigme rationaliste est insuffisant pour rendre compte de l'ensemble des phénomènes hydropolitiques et qu'une ouverture théorique s'impose en conséquence. Finalement, l'ébauche d'une telle ouverture est présentée à travers l'exposition d'une vision non traditionnelle de la sécurité, celle de l'École de Copenhague, et de la notion de construction sociale de l'eau.

1. L'hydropolitique : deux discours

La genèse du champ de l'hydropolitique peut être comprise comme la montée en force successive de deux grands discours (Trottier, 2003; Stucki, 2005). Il y eu d'abord celui que l'on qualifiera ici de « discours de la sécurité hydrique » et qui s'inscrit dans une approche réaliste des relations internationales, domine l'espace médiatique et met l'accent sur le conflit. Réagissant à cette vision tragique de l'hydropolitique, un « discours de la rationalité hydrique » sous-tendu par une vision libérale des relations internationales et axé sur la coopération s'est par la suite développé, au point d'être aujourd'hui dominant à l'Université.

1.1. La sécurité hydrique : un réalisme hydropolitique

Une première forme du discours de la sécurité hydrique, alarmiste, concerne la crainte d'assister prochainement au déclenchement de guerres pour le contrôle de l'eau douce, en particulier au Moyen-Orient. Ainsi, pour Starr, « *[w]ater security will soon rank with military security in the war rooms of defense ministries* » (1991 : 19; voir aussi Cooley, 1984 ou encore Maynes, 1998). Faite élément de « géopolitique populaire » (Dittmer et Dodds, 2008) dans les années 1980 et 1990, la thèse des guerres de l'eau est pour partie importante issue des milieux du journalisme, de la politique, des *think tanks* et même du génie et des sciences naturelles (Stucki, 2005; Trottier, 2004 : 137; Barnett, 2000 : 285). Néanmoins, il s'agit d'un raisonnement qu'on peut relier à un groupe de travaux en RI s'intéressant aux ressources stratégiques comme enjeu de conflit interétatique et à de possibles « guerres de ressources » (e.g. Russett, 1981; Westing, 1986; Klare, 2001). « *A popular understanding of future 'resource wars' is that a combination of population and economic growth leading to a relentless expansion in the demand for raw materials, expected resource*

⁶ Il y a bien sûr des exceptions (e.g. Lowi, 1993; Jägerskog, 2002; Dinar, 2009), dont le nombre semble par ailleurs vouloir aller croissant.

shortages and contested resource ownership might stimulate further armed conflicts » (Le Billon, 2007 : 166).

Or, dans le discours de la sécurité hydrique, les eaux douces des fleuves et aquifères – les « ressources hydriques » – *sont* appréhendées de ce point de vue stratégique (cf. Butts, 1997). En effet, il est rappelé que par-delà son absolue nécessité concernant la satisfaction des besoins primaires de l'humain, l'eau est notamment un intrant crucial pour l'agriculture, l'industrie et la production d'énergie (Falkenmark, 1986 : 87). En outre, précise Frey (1993 : 54), les ressources hydriques sont relativement rares dans plusieurs régions du monde, leur distribution ne suit pas nécessairement celle des foyers de population humaine et elles sont largement partagées entre les territoires de différents États. Une situation susceptible d'être aggravée dans le futur par des croissances démographiques et économiques auxquelles correspondront une hausse tant des prélèvements d'eau que de la dégradation de la ressource, cela dans le contexte incertain des changements climatiques (Frederick, 1996 : 10). C'est donc bien dans un cadre géopolitique classique que s'inscrit la thèse des guerres de l'eau : « [...] *water can fit into this framework if water provides a source of economic or political strength. Under these conditions, ensuring access to water provides a justification for going to war, and water-supply systems can become a goal of military conquest* » (Gleick, 1993 : 84). Pour d'aucuns, l'eau serait même le nouveau pétrole : « *Gradually, water shortages are replacing oils [sic] as a cause for international conflicts* » (Nachmani, 1997 : 69).

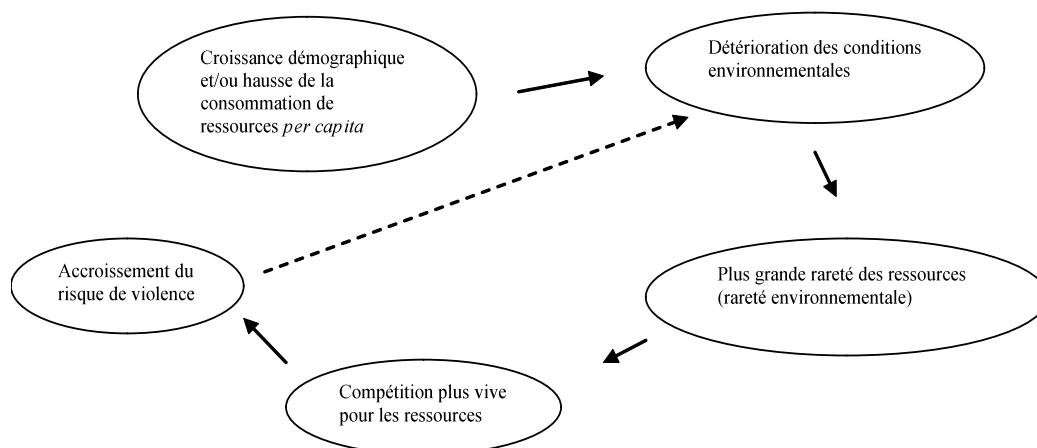
Depuis la perspective des théories des relations internationales, la géopolitique populaire de l'eau paraît être sous-tendue par un réalisme politique caricatural. Caricatural en ce qu'il traite l'ontologie matérialiste du réalisme comme un déterminisme géographique (ou environnemental) simpliste, soit une lecture réductrice, mécaniste et à court terme du « [...] rôle explicatif joué par le milieu physique pour les localisations, organisations et comportements des populations humaines » (Dollfus, 1985 : 99). L'influent et controversé journaliste Robert Kaplan appelle d'ailleurs explicitement à un retour aux analyses géopolitiques des époques victorienne et édouardienne, alors que les « [...] *mountains and the men who grow out of them were the first order of reality; ideas, however uplifting, were only the second* » (2009 : 98). Dans une telle optique de « revanche de la géographie » (Kaplan, 2009), il n'y a pas que les hommes qui viennent des montagnes; il y a l'eau aussi :

The plateau peoples of Turkey will dominate the Arabs in the 21st century because the Turks have water and the Arabs don't. Indeed, to develop its own desperately poor southeast and thereby suppress Kurdish separatism, Turkey will need to divert increasingly large amounts of the Euphrates River from Syria and Iraq. As the Middle East becomes a realm of parched urban areas, water will grow in value relative to oil. The countries with it will retain the ability – and thus the power – to blackmail those without it. Water will be like nuclear energy, thereby making desalinization and dual-use power facilities primary targets of missile strikes in future wars (Kaplan, 2009 : 105).

L'approche réaliste s'exprime en RI de différentes manières et les débats entre réalistes sont nombreux. Néanmoins, elle peut être décrite comme un ensemble de théories découlant de l'interprétation de trois axiomes (Wohlforth, 2008 : 32-33) : 1) le « groupisme », soit l'idée que les humains interagissent politiquement en tant que membres de groupes cohérents – *i.e.* au niveau mondial, les États; 2) l'égoïsme, les acteurs politiques agissant ultimement de manière à favoriser la défense de leurs intérêts; et 3) la centralité du pouvoir en politique dans la détermination des résultats. Il n'est pas difficile de voir comment ces trois axiomes peuvent donner naissance au déterminisme géographique de la thèse des guerres de l'eau lorsque cette dernière ressource est présentée comme le pétrole de demain. Effectivement, si le « jeu des nombres » (Ashton, 2002 : 237) montre que l'eau ne sera bientôt plus en quantité suffisante pour répondre aux besoins toujours croissants d'un ensemble d'acteurs égoïstes dont les relations consistent ultimement en une succession de parties de bras de fer, n'est-il pas raisonnable de penser que les adversaires en viendront éventuellement aux poings?

Une interprétation plus fine des trois axiomes réalistes et du rôle de la rareté hydrique dans les relations internationales permet toutefois d'éviter cette conclusion inexorable comme quoi « [...] *if you run out of water you reach for a Kalashnikov or summon the air-strike* » (Allan, 2005 : 181). Ce « réalisme des professeurs », on le retrouve notamment dans un ensemble de travaux en sécurité environnementale (e.g. Homer-Dixon, 1994; Ohlsson, 1999) probablement la composante la plus dynamique du processus d'élargissement du concept de sécurité en RI ayant accompagné la fin de la Guerre froide⁷ (Sheehan, 2005 : 99). Bien qu'elles soient régulièrement confondues, les notions de « guerres de ressources », à laquelle est associée la géopolitique populaire de l'eau, et de « sécurité environnementale » diffèrent (Barnett, 2000 : 272). Tout en admettant l'impossibilité d'une distinction absolue (Gleditsch, 1998 : 388), il est dans un cas question d'une ruée vers des matières premières économiquement valorisées (souvent non renouvelables), et dans l'autre cas, de troubles sociopolitiques causés par la dégradation d'écosystèmes devenus incapables de répondre à la demande en ressources naturelles renouvelables et en services écologiques⁸ (Lipschutz et Holdren, 1990). La Figure 1 schématise ce raisonnement liant l'environnement (l'eau) au conflit.

Figure 1 *De la dégradation environnementale au conflit*



Source : Figure construite à partir de Gleditsch (1998 : 383)

Ce qui distingue ces travaux de sécurité environnementale de la thèse des guerres de l'eau est donc une compréhension plus nuancée du lien causal entre rareté hydrique et conflit international. En effet, le lien devient plus indirect, alors que ce n'est pas tant le *désir* d'augmenter leur accès à une ressource stratégique qui entraînerait les États à s'affronter (potentiellement militairement) autour des réserves d'eau douce, que l'*extériorisation* d'une instabilité politique interne issue de la compétition accrue pour l'accès à l'eau et ses services (Lasserre, 2002 : 55; Ohlsson, 2000). Dès lors, l'ingéniosité technique et sociale des populations apparaît comme une variable intermédiaire importante entre la disponibilité hydrique brute des territoires et l'émergence de conflits (Homer-Dixon, 1994 : 16-17).

⁷ Avec la conclusion de la Guerre froide et la réduction concomitante du risque perçu d'holocauste nucléaire, il est devenu de plus en plus courant pour les chercheurs en études sécuritaires de s'intéresser à des enjeux non militaires. Cela au point où la littérature se réfère maintenant communément à cinq principaux « secteurs » de la sécurité : militaire, politique, économique, sociétal et environnemental (Collins, 2007 : 6).

⁸ La notion de sécurité environnementale est équivoque, Barnett (2007 : 189) en recensant pas moins de six acceptations différentes dans la littérature savante. Il ne fait cependant pas de doute que la plus répandue en Relations internationales concerne la dégradation de l'environnement en tant que facteur de conflit et de violence (Barnett, 2007 : 192) – conceptualisation générale dont l'une des pierres d'assise fut justement la question du partage de l'eau douce à l'échelle internationale (Stucki, 2005 : 18).

Although water scarcity often is perceived as an absolute, static, condition, dealing with it requires viewing it in relation to present water-use practices, and the choices made between which economic activity water is used for. There is large room for efficiency improvement in the different usages for water; and a still larger room for putting available water resources to better economic usage. Viewed in this way water scarcity is transformed from an absolute constraint into a strong driving force for societal and economic structural change. Almost by definition, however, change means societal stress (Ohlsson, 1999 : 184).

La nuance est importante puisque bien que l'eau soit la ressource renouvelable la plus susceptible d'être au centre de guerres de ressources selon Homer-Dixon, il n'en reste pas moins que l'hypothèse d'un lien entre la rareté des ressources renouvelables et les guerres apparaît peu justifiée empiriquement⁹ (Homer-Dixon, 1994 : 18-19). Pour Le Billon (2001 : 564), on est donc en présence d'un « quasi déterminisme environnemental », alors qu'Allan (2005 : 182) y voit un « déterminisme environnemental superficiel ».

Outre cette sophistication des axiomes réalistes du groupisme et de l'égoïsme, plusieurs chercheurs en sécurité environnementale et en RI insistent sur la centralité du pouvoir en politique dans la détermination des résultats et sur l'interaction entre ce pouvoir et l'hydrographie (ou sur l'hydrographie en tant que source de pouvoir). Ainsi, Homer-Dixon (1994 : 19) analyse que la probabilité qu'un conflit hydropolitique aille jusqu'à l'usage de la force serait la plus grande dans le cas où un puissant État d'aval se sentirait menacé par l'usage que font les États d'amont de l'eau d'un fleuve dont il est fortement dépendant (cas potentiel de l'Égypte sur le Nil). Frey (1993 : 62), qui propose un modèle basé sur l'importance d'une source d'eau partagée pour les belligérants potentiels, le positionnement hydrographique de ceux-ci et le différentiel de pouvoir, arrive à la même conclusion. De son côté, Mandel (1992 : 26) est d'avis que de mauvaises relations générales ainsi que le partage d'une eau rare et asymétriquement distribuée peuvent éventuellement motiver un État relativement puissant à entrer en conflit avec un autre riverain moins puissant. En définitive, il s'agit d'une littérature qui postule bel et bien un lien de cause à effet entre la rareté hydrique et l'émergence de conflits interétatiques, mais qui est consciente du fait que les axiomes théoriques réalistes militant en ce sens agissent dans un monde « réel » dont les contraintes limitent les possibilités d'escalade guerrière.

1.2. La rationalité hydrique : un libéralisme hydropolitique

Si le discours de la sécurité hydrique est encore dominant dans l'espace public et médiatique (Stucki, 2005), dans le milieu universitaire, on l'a descendu de son piédestal et la thèse des guerres de l'eau en particulier a perdu toute crédibilité dans la seconde moitié des années 1990 (Phillips *et al.*, 2006 : 25; Mason *et al.*, 2009 : 325; Bernauer et Kalbhenn, à venir). Le nouveau consensus épistémique, qui est ici désigné comme le discours de la rationalité hydrique, soutient en effet que les États pour qui le stress hydrique est un problème ont à leur disposition tout un éventail de solutions pour y faire face qui sont à la fois plus efficaces et moins coûteuses que la guerre ou le conflit (Stucki, 2005). Autrement dit, la coopération interétatique autour des ressources hydriques partagées serait tout bonnement *le* choix rationnel à faire (Trottier, 2004 : 133).

⁹ « *States have fought more over non-renewable than renewable resources for two reasons, I believe. First, petroleum and mineral resources can be more directly converted into state power than can agricultural land, fish, and forests. [...] Second, the very countries that are most dependant on renewable resources, and which are therefore most motivated to seize resources from their neighbors, also tend to be poor, which lessens their capability for aggression* » (Homer-Dixon, 1994 : 18-19). Depuis son point de vue politico-économique marxiste, Selby (2005a; 2005b) montre quant à lui que l'analogie souvent évoquée entre le pétrole et l'eau douce est inappropriée étant donnée la centralité de l'« or noir » et la marginalité de l'« or bleu » tant dans le système capitaliste mondial que dans l'économie et la géopolitique du Moyen-Orient.

Effectivement, dans le discours de la rationalité hydrique, la conséquence d'un conflit international est une gestion des systèmes hydrologiques transfrontaliers en parcelles nationales plutôt qu'en tant que systèmes; une gestion sous-optimale, donc (Alam *et al.*, 2009 : 92-93; Grey et Sadoff, 2003 : 93). Une telle gestion revient en effet à un partage volumétrique de l'eau plutôt qu'à un partage des bénéfices qu'on peut tirer de la mise en valeur commune de la ressource. Or, chercher à maximiser les bénéfices du point de vue systémique augmente théoriquement leur importance totale par rapport à la maximisation par chaque État des potentialités de sa part de la ressource (Sadoff et Grey, 2002 : 395-397). Gérer à l'échelle du système hydrologique reviendrait en fin de compte à profiter des avantages comparatifs de chaque portion de celui-ci tout en respectant sa capacité productive totale, les coûts et bénéfices tirés de la mise en valeur de l'eau pouvant ensuite être partagés plutôt que l'eau elle-même. Trois postulats sous-tendent ce principe du partage des bénéfices :

Firstly, water itself is only needed for finite, but significantly important, uses such as biological (drinking), spiritual or ecological requirements. Secondly, all societies need the other outputs derived from using water such as electricity. And thirdly, there are optimal locations for particular services in any river basin where the returns on investment, in terms of water and money, are maximised. Thus, hydropower generation is more cost-effective in the highlands, and irrigated agriculture is better suited to the plains (Alam et al., 2009 : 93-94).

Une autre facette de la gestion de l'eau à l'échelle du système hydrologique correspond à la coordination entre eux des projets de développement afin d'éviter qu'ils ne soient la source d'impacts (trop) négatifs les uns pour les autres. Effectivement, de par la nature mobile de la ressource, tout usage de l'eau produit des externalités dans le système, que ce soit en affectant la quantité d'eau disponible pour d'autres usage(s) (e.g. surpompage d'un aquifère) ou en altérant la qualité de la ressource (débit, turbidité, température, facteur de prolifération d'espèces envahissantes, etc.) (Sadoff *et al.*, 2002 : 35-37).

On voit donc que dans le discours de la rationalité hydrique, l'accès aux ressources en eau partagées entre États n'a pas à être le jeu à somme nulle que conceptualisent les réalistes¹⁰. En effet, en raison des interdépendances créées par le partage de la ressource, par rapport au conflit, la coopération permet potentiellement de créer un jeu à somme positive, soit une solution gagnant-gagnant où tous les acteurs bénéficient de la gestion commune (Alam *et al.* 2009; Giordano et Wolf, 2003 : 170). Autrement dit, si les États coopèrent ce serait tout simplement parce qu'il est dans leur intérêt de le faire :

One is offered insight into the question of what it is about water, which tends to induce cooperation, even among riparians which are hostile over other issues, by reading through the treaties, which have been negotiated over international waterways. Each treaty shows sometimes exquisite sensitivity to the unique setting and needs of each basin and many detail the shared interests a common waterway will bring (Wolf, 1998 : 259).

Dans le cas où ces interdépendances hydrologiques ne seraient pas suffisantes pour induire la coopération, Haftendorn (2000 : 52) suggère qu'elles peuvent être « prolongées » par le jumelage négocié de la question hydrologique à d'autres enjeux internationaux.

Du point de vue des théories des relations internationales, on reconnaît ici l'approche libérale et plus particulièrement le néolibéralisme institutionnel. Ce dernier reprend l'essentiel de l'ontologie réaliste, à savoir une politique mondiale où évoluent des États unitaires (groupisme) cherchant à maximiser leur utilité (égoïsme), mais postule que les relations entre ces acteurs ne sont pas nécessairement déterminées directement et uniquement par la répartition des capacités (centralité du pouvoir) (Keohane et Martin, 1995 :

¹⁰ « Scarcity of water is always a zero-sum security issue and thus creates a constant potential for conflict » (Frey et Naff, 1985 : 67).

39, 42). Cela parce que leur morale de l'intérêt bien compris les incite à créer des structures coopératives (formelles ou non) de type donnant-donnant, des « régimes » ou des « institutions », dont la possibilité repose précisément sur le genre d'interdépendances et de jeux à somme non nulle évoqués plus haut :

[...] as long as the situations involved are not constant-sum, actors will have incentives to coordinate their behavior, implicitly or explicitly, in order to achieve greater collective benefits without reducing the utility of any unit. When such incentives exist, and when sufficient interdependence exists that ad hoc agreements are insufficient, opportunities will arise for the development of international regimes. If international regimes did not exist, they would surely have to be invented (Keohane, 1982 : 355).

Les « régimes hydriques » dont il est question ici jouent en quelque sorte le rôle de variable intermédiaire entre la répartition de la puissance et les relations hydropolitiques (Jägerskog, 2002 : 74) et vont dans le sens d'une atténuation des conflits en favorisant la coopération interétatique à l'échelle du bassin et donc la sécurité hydrique (Jägerskog, 2007 : 202). De plus, une fois institutionnalisée, cette coopération aurait tendance à durer dans le temps (Jägerskog, 2007 : 202; Wolf, 1998 : 260), ce qui se comprend du point de vue néolibéral par la diminution de l'incertitude stratégique apportée par les régimes : « *Institutions can provide information, reduce transaction costs, make commitments more credible, establish focal points for coordination, and in general facilitate the operation of reciprocity* » (Keohane et Martin, 1995 : 42). Poussant le raisonnement un cran plus loin, la déclinaison (néo)fonctionnaliste de l'approche libérale va jusqu'à avancer que la « *[...] functional co-operation between states over 'low-political' issues like water can foster greater understanding, trust and in turn co-operation over 'high-political' areas of policy making* » (Selby, 2005b : 330) ou à tout le moins qu'elle peut fonctionner de manière relativement indépendante par rapport au contexte politique plus large (e.g. Dolatyar et Gray, 2000 : 71; Sosland, 2007 : 203).

Il faut également signaler la réfutation libérale de la thèse des guerres de l'eau basée sur le concept de commerce de l'« eau virtuelle » (Allan, 2002). La quantité d'eau « réelle » requise pour la production d'un bien ou d'un service correspond à son contenu en eau « virtuelle » (Hoekstra et Chapagain, 2007 : 36) – virtuelle, car toute cette eau n'est pas physiquement incluse dans le bien ou le service en question (Warner et Johnson, 2007 : 69). Ainsi, une approximation courante dans la littérature veut qu'il faille 1 000 tonnes (ou mètres cubes) d'eau pour produire une seule tonne de blé (e.g. Allan, 2002 : 256). Sachant que l'eau est à la fois relativement abondante à l'échelle planétaire et relativement rare dans plusieurs pays, ces derniers peuvent alors théoriquement choisir d'importer des biens et services gourmands en eau afin d'équilibrer leur budget hydrique. Réfutant la thèse des guerres de l'eau sans nécessairement prédire une coopération active entre riverains au niveau du système hydrologique, l'argument du commerce de l'eau virtuelle repose néanmoins sur la vision d'un monde peuplé d'acteurs étatiques égoïstes et rationnels – pourquoi entrer en guerre pour une eau disponible à moindre coût sur le marché international? Rappelant l'idée du « doux commerce » de Montesquieu (Blancheton, 2005 : 10-11), la thèse du commerce de l'eau virtuelle se situe dans la tradition libérale classique, faisant des échanges et des interdépendances économiques des facteurs de paix et de prospérité pour la société des nations (Warner, 2003 : 127). « *Thus, the 'virtual water' thesis sees the world as one system, relying on the structural, self-adjusting forces in the global political economy, redistributing scarcity and preventing violent conflict over water* » (Warner et Johnson, 2007 : 65). C'est cette logique de rééquilibrage des dotations en eau qui anime Islam *et al.* (2007) lorsqu'ils se proposent de redessiner la carte mondiale de la distribution des ressources hydriques en tenant compte de l'eau virtuelle à laquelle chaque région a accès *via* le commerce international.

En définitive, c'est peut-être Alam qui exprime l'essence du discours de la rationalité hydrique le plus clairement : « *Water rationality is any action taken by a state to secure its water supply in the long-term [...]. This implies that [...] it maintains relationships with its co-riparian countries that are conducive to ensuring long-term access to the shared water* » (Alam, 2002 : 347). Un tel discours rationaliste peut finalement mener à des affirmations toutes aussi catégoriques que celles prédisant l'éclatement imminent de guerres de l'eau : « *Water is too important to be left to the uncertainties of rapports de force* » (Allan, 2002 : 256); « [...] *water is too vital a resource to be put at risk by war [...] water is too precious to fight over* » (Dolatyar et Gray, 2000 : 67, 70); « [...] *water is so important, nations cannot afford to fight over it* » (Wolf et al., 2009 : 66). En passant d'une perspective réaliste à une approche libérale, l'hydropolitique s'est donc éloignée de la tentation du déterminisme géographique (ou environnemental). Toutefois, en faisant de l'eau un objet de coopération *plutôt* que de conflit, le discours de la rationalité hydrique ne fait que remplacer un déterminisme par un autre, de nature économique celui-là :

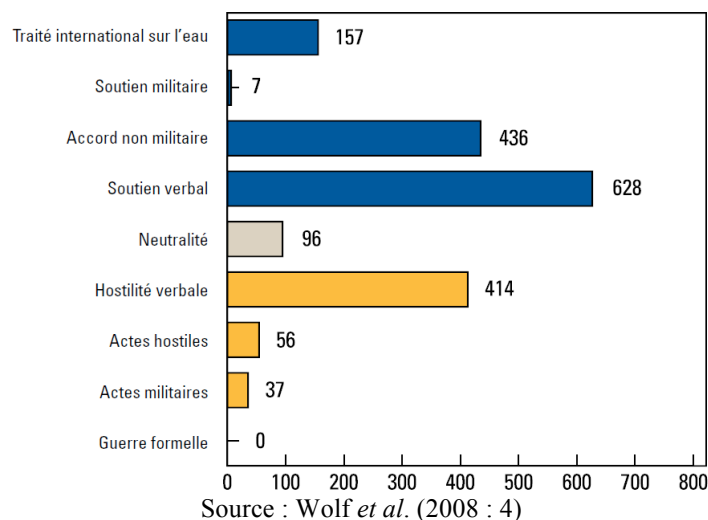
For, within any rational choice model, we know one thing above all: that the actor will behave rationally, maximizing his or her personal utility. Consequently, any rational actor in a given context will choose precisely the same (optimal) course of action. Actors are interchangeable. [...] In the light of the remarks above, it is surely tempting to ask: 'When is a choice not a choice?' Answer: 'When it is a rational choice' » (Hay, 2004 : 52-53).

Globalement, le débat autour duquel s'est articulé jusqu'à maintenant le champ de l'hydropolitique – l'eau, rare et partagée, est-elle un objet de guerre/conflit ou de paix/coopération en politique internationale? – peut donc être ramené à une opposition plus large entre les courants théoriques principaux en RI et en études de sécurité : « *As a body of theory, the environment–conflict literature reflects the intermingling of neorealist and liberal theories in North American security discourse* » (Barnett, 2000 : 284).

2. L'hydropolitique face à l'Histoire

L'implacable logique des analyses conceptuelles montrant l'absurdité de mener une guerre pour l'eau et la supériorité de la coopération sur le conflit pour assurer l'accès à l'eau d'un État a certainement aidé à déstabiliser le discours de la sécurité hydrique dans le milieu universitaire. Ce sont toutefois des travaux empiriques quantitatifs menés à l'échelle planétaire (Wolf, 1998; Wolf et al., 2003; Yoffe et al., 2004) qui ont définitivement discrédité la thèse des guerres de l'eau et, par extension, remis en question la croyance dans un lien de cause à effet entre rareté hydrique et conflit. Ainsi que le notent Phillips et al. : « *It is rare that findings within social science produce instant paradigm shifts. However, with the surprising result from a database study at the Oregon [State] University led by Aaron Wolf, disclosing that there have hardly been any 'water wars' in human history, the tables were turned almost overnight* » (2006 : 25). Par ailleurs, Wolf et son équipe ont également classifié toutes les interactions hydropolitiques qu'ils ont pu documenter pour la période 1946-1999 selon leur degré de conflictualité. Il ressort de cette analyse que les cas de coopération sont plus de deux fois plus communs que ceux de conflit (Figure 2). Au surplus, *aucune corrélation significative entre le niveau de la disponibilité hydrique d'un bassin versant et celui de la conflictualité des interactions lui étant associées n'a pu être montrée* (Wolf et al., 2003 : 43).

Figure 2 1 831 interactions hydropolitiques entre riverains des bassins transfrontières, 1946-1999



Clairement, ces résultats ne sont pas pleinement explicables dans le cadre du discours réaliste de la sécurité hydrique. Même dans sa version superficielle, le déterminisme géographique laisse entrevoir un certain lien entre rareté hydrique et conflit, si ce n'est avec la guerre. Ce qui est toutefois passé davantage inaperçu, c'est que les résultats des travaux dirigés par Wolf ont aussi, quoique que dans une moindre mesure, une implication négative pour le discours libéral de la rationalité hydrique. Enfermés dans une logique dichotomique opposant le conflit réaliste à la coopération libérale, la plupart des chercheurs en hydro-politique semblent avoir déduit mécaniquement la victoire du deuxième terme de la défaite du premier. Wolf lui-même a pourtant vu le problème : « *Despite empirical research that repeatedly shows how water-related cooperation has vastly exceeded conflict over the last fifty years, prevailing theories fail to explain this phenomenon* »¹¹ (2008 : 51).

Par ailleurs, comme en atteste la Figure 2, il reste que la rhétorique s'est faite belliqueuse à propos de l'eau et que des escarmouches ont eu lieu, bien que peu nombreuses et concentrées dans le bassin du Jourdain, il est vrai (Wolf *et al.*, 2003 : 39). D'autres auteurs d'études quantitatives, plus récentes et ayant eu une plus faible résonance, sont par ailleurs davantage nuancés par rapport au possible lien entre la rareté de l'eau et le conflit (Hensel *et al.*, 2006; Gleditsch *et al.*, 2007). Gleditsch *et al.* concluent ainsi que « [...] *the sharing of international rivers does seem to be associated with conflict between nations, as well as with activities directed at conflict prevention. At this stage we do not have much solid evidence for saying that sharing a river provides a major source of armed conflict, or that water scarcity is the only or even the main issue in whatever such conflicts do occur* » (2007 : 62). Allouche, qui ne croit pas au lien entre la rareté hydrique et le conflit, suggère pour sa part que si on analyse les données empiriques dans une perspective de temps long, il apparaît que même si les cas de coopération hydraulique sont plus fréquents que les conflits, ceux-ci n'en sont pas moins en hausse (Allouche, 2005 : 67-68). Et puis l'Histoire ne manque pas de cas où, autour d'enjeux autres que l'eau, des guerres ont été menées à l'encontre de ce qui est tenu comme le bon sens économique (Lasserre, 2002 : 44); de même, les régimes hydriques ne peuvent être considérés comme définitifs (Lasserre, 2007 : 109). Au demeurant, c'est bien dans la dynamique d'une demande en explosion face à une ressource limitée que prend racine la crainte de guerres et conflits de l'eau à venir et non dans l'aridité ancienne de certaines régions (Lasserre, 2007 : 106). L'eau semble donc pouvoir être l'objet tantôt de conflit, tantôt de coopération, et ce, à des degrés divers, indépendamment de la situation hydrologique des pays. Une analyse plus fine des données montre même qu'à l'intérieur d'une relation hydro-politique donnée, l'eau peut être *simultanément* l'objet de conflit *et* de coopération (Zeitoun & Mirumachi, 2008).

¹¹ Jägerskog abonde dans le même sens : « *There is still a need [...] to understand why and under what conditions such cooperation occurs. In addition, it is of interest to analyse the quality of that cooperation* » (2009 : 633).

Ces considérations, marginalisées ou passées sous silence dans le discours universitaire dominant, se posent pourtant comme autant de défis au nouveau consensus épistémique. Il semble que les observations, émises à 10 ans d'intervalle, de Frey (1993 : 57) et Wolf (2003 : 1) sur la faiblesse du développement théorique en hydropolitique aient toujours une certaine pertinence. Le fait que la littérature hydropolitique repose sur des bases théoriques qui soient presque toujours implicites (du Plessis, 2000) n'est peut-être pas étranger à l'impasse qui est faite sur ces « anomalies ». En effet, la faible réflexivité qui caractérise le champ de l'hydropolitique semble le condamner à rester prisonnier des théories dominantes en Relations internationales et du « sens commun » qu'elles (re)produisent, où les États sont vus comme des acteurs unitaires et rationnels cherchant à maximiser leur utilité (*i.e.* le problème de l'eau comme ressource naturelle devant être partagée entre égoïstes). Autrement dit, l'essentiel de la littérature varie les réponses à une même question (Furlong, 2006 : 440). Pourtant, les limites du rationalisme en hydropolitique apparaissent évidentes, alors qu'il est question de la gouvernance d'une ressource partagée qui, bien qu'essentielle aux économies modernes, n'a pas été insufflée de la valeur marchande ou stratégique du pétrole auquel elle est souvent comparée (Selby, 2005a). Multidimensionnelle, l'eau possède au surplus une identité écologique et sociale forte (Strang, 2004). Vitale et omniprésente, l'eau participe à une relation toute spéciale entre elle et l'humain, une relation sur la base de laquelle peuvent se construire des identités sociales et nationales ayant leur importance en politique internationale (Allouche, 2005).

En définitive, il apparaît réducteur de traiter l'eau principalement comme une ressource stratégique (discours de la sécurité hydrique) ou économique (discours de la rationalité hydrique) favorisant le conflit *ou* la coopération à l'échelle internationale. C'est pourquoi il convient de développer une théorisation de l'hydropolitique qui soit ouvertement constructiviste, c'est-à-dire en mesure d'intégrer le fait que les sociétés ne gèrent pas l'eau qu'en termes d'intérêts prédéterminés et de rapports de force, mais également selon l'idée qu'elles se font de la nature de l'eau et du lien qu'elles se sont construit avec cet élément.

3. Vers une hydropolitique constructiviste

Au-delà de son caractère protéiforme, « [...] *constructivism concerns the issue of human consciousness in international life: the role it plays and the implications for the logic and methods of inquiry of taking it seriously* » (Ruggie, 1998 : 878-879). Une intuition au cœur de cette approche est qu'en matière de relations internationales il n'y a rien d'inévitable : « [...] *human history may move forward or backward* » (Shannon, 2005 : 582). Amener cet esprit d'ouverture au champ de l'hydropolitique implique d'abord de reformuler la question autour de laquelle a évolué son débat central : l'eau, rare et partagée, est-elle une cause de conflit ou de coopération entre les États?

En effet, cette question pose problème : 1) en sous-entendant que l'eau-comme-ressource-rare est un phénomène purement matériel agissant sur le comportement des acteurs telle une force externe, alors qu'il s'agit d'une construction sociale malléable (Trottier, 2008); et 2) en supposant que la rareté de l'eau induit nécessairement soit le conflit, soit la coopération, alors que ces deux comportements ne sont pas mutuellement exclusifs (Zeitoun et Mirumachi, 2008). Un recadrage constructiviste du débat invite donc à une orientation de recherche qui, d'une part, ne préjuge ni du statut de l'eau comme ressource rare ni de la rationalité des acteurs et de leurs intérêts, et, d'autre part, qui reconnaît que ce qui importe n'est pas tant l'occurrence du conflit et de la coopération comme tels, mais plutôt la dynamique générale dans laquelle ils ont lieu (politique, sécuritaire ou encore guerrière). Il s'agit de se demander quel rôle attribuer aux constructions sociales de l'eau dans la forme de sa prise en charge en tant qu'enjeu de politique internationale?

3.1. Un nouveau vocabulaire conceptuel pour l'hydropolitique : l'École de Copenhague

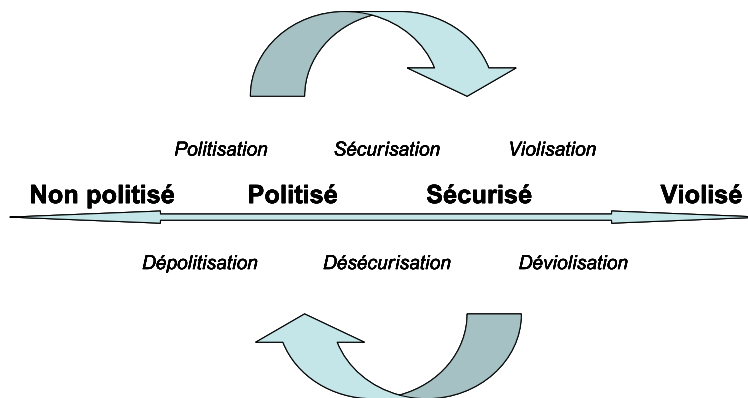
Le cadre théorique de l'École de Copenhague apparaît être un point de départ intéressant pour une analyse constructiviste des relations interétatiques liées aux eaux transfrontalières¹². Se trouvant parmi les plus importantes et influentes des nouvelles visions de la sécurité post-Guerre froide (Williams, 2003 : 511), elle a d'ailleurs récemment été introduite dans le champ de l'hydropolitique (cf. Zeitoun, 2007). Comme c'est le cas pour les autres approches théoriques critiques ou non traditionnelles des RI, elle demeure toutefois en marge de la recherche en hydropolitique (Warner et Zeitoun, 2008 : 803) – une situation qui n'est sans doute pas étrangère au phénomène de théorisation implicite décrit plus haut (Furlong, 2008 : 812).

Pour cette École, tout enjeu politique international potentiel peut être pris en charge (ou non) à l'intérieur de quatre grandes logiques d'action : non politisée, politisée, sécurisée et violisée.

In theory, any public issue can be located on the spectrum ranging from nonpoliticized (meaning the state does not deal with it and it is not in any other way made an issue of public debate and decision) through politicized (meaning the issue is part of public policy, requiring government decision and resource allocations or, more rarely, some other form of communal governance) to securitized (meaning the issue is presented as an existential threat, requiring emergency measures and justifying actions outside the normal bounds of political procedure) (Buzan et al., 1998 : 23-24).

À cette analyse originale de l'École de Copenhague, Neumann ajoute qu'un enjeu peut également être l'objet d'une « violisation », « [...] understood as the process whereby an already securitised issue such as identity becomes a *casus belli* over which blood must run » (1998 : non paginé). Ce continuum de Copenhague « étendu » est représenté dans la Figure 3 avec les processus de mouvement des enjeux qui y sont associés.

Figure 3 Continuum de Copenhague « étendu »



Source : Inspirée de Buzan *et al.* (1998) et Neumann (1998)

Les quatre « logiques d'action » ou « formes de prise en charge » d'un enjeu illustrées dans la Figure 3 comprennent une part d'interactions conflictuelles *et* une part d'interactions coopératives. En ce sens, ce qui importe ici, ce n'est pas tant l'occurrence de conflits que la manière, par exemple violente ou non, dont ils sont régulés.

¹² Pour d'autres (rares) analyses hydropolitiques pouvant être considérées comme clairement constructivistes, voir Allouche (2005) et Kalpakian (2004). Le concept de « nationalisme hydrique » d'Allouche (voir aussi Samaddar [1997]) inspire d'ailleurs l'importance accordée plus loin dans cette section aux représentations identitaires liées à l'eau. Quant à Kalpakian, s'il présente quelques idées intéressantes, en plus d'agaçantes erreurs de substance et d'édition de texte, il défonce des portes ouvertes en « démontrant » que des conflits comme les guerres indo-pakistanaïses (cf. page 174) n'ont pas été causés par la rareté de l'eau... ce qu'aucun analyste hydropolitique n'a jamais prétendu!

Maintenant, qu'est-ce qui fait qu'un enjeu soit sécurisé ou violisé plutôt que simplement politisé ou abandonné à la sphère privée? Dans le paradigme rationaliste, la réponse serait contenue dans la nature objective de l'enjeu : les réalistes avancent ainsi que l'eau est appelée à devenir un enjeu de sécurité nationale en sa qualité de ressource stratégique, ce que les libéraux réfutent en pointant plutôt sa nature de simple bien économique. Il n'en va pas ainsi dans le paradigme constructiviste en général et chez l'École de Copenhague en particulier puisque ce qui l'intéresse n'est pas tant ce qui serait une menace objective à la sécurité nationale que ce qui est *construit* intersubjectivement comme étant une menace : par qui, comment, et avec quels effets. Ce qu'*est* la sécurité correspond donc à une compréhension intersubjective dominante imposée et maintenue par des discours idoines. Politiser, sécuriser ou violiser un enjeu est un choix, conscient ou non, jamais une fatalité (Buzan *et al.*, 1998 : 29).

Dans cette optique constructiviste, la raréfaction des ressources en eau ne serait donc pas *en elle-même* une menace à la sécurité des sociétés ou un facteur de conflit interétatique. C'est plutôt la manière dont est appréhendée cette raréfaction qui favoriserait tel ou tel type de gestion de la situation. En théorie, cela laisse donc ouverte la possibilité que l'eau puisse être tantôt objet de conflit, tantôt objet de coopération entre les sociétés – ce qui correspond par ailleurs aux données empiriques connues (Wolf *et al.*, 2003). « *Put another way, if there is conflict over water, then that conflict is the result of a failure of politics to negotiate a settlement over the shared use of water* » (Barnett, 2000 : 276). En définitive, l'hydropolitique est ce les sociétés en font.

À ce point de la réflexion, il est permis de postuler que : 1) le caractère transfrontalier de plusieurs bassins versants, en ce qu'il signifie potentiellement la production d'externalités, se traduit par des occasions d'interactions entre les sociétés qui en dépendent; et 2) que les ponctions grandissantes sur la ressource multiplient ces occasions d'interactions entre sociétés, la nature conflictuelle et/ou coopérative desquelles n'est déterminée ni par les caractéristiques physiques de l'eau ni par l'implacabilité de la logique économique. Cette conceptualisation apparaît compatible avec la grande diversité des relations hydropolitiques de même qu'avec l'augmentation du nombre de cas de conflits et de coopération. Tel qu'énoncé plus haut, la question n'est donc pas tant de savoir si le partage de l'eau est une activité intrinsèquement conflictuelle ou coopérative à l'échelle internationale, mais plutôt de comprendre comment dans certains cas particuliers l'eau en arrive à devenir un enjeu de sécurité nationale, alors qu'elle demeure une matière politique dans la plupart des cas.

3.2. L'eau comme construction sociale en relations internationales

En éloignant la réflexion de l'eau comme phénomène physique, les caractéristiques duquel peuvent *a priori* être mesurées et comparées systématiquement à l'échelle mondiale, on régionalise nécessairement l'analyse. En effet, si c'est davantage la manière d'appréhender une situation hydrologique que la situation elle-même qui importe quant à l'évolution des relations hydropolitiques, il faut d'abord s'intéresser au contexte politique précis à l'intérieur duquel cette appréhension se produit. Autrement dit, les relations hydropolitiques ne se forment pas dans un *vacuum*. Par nature, elles se forment à l'échelle régionale (puisque qu'elles concernent les eaux partagées), qui est également l'échelle la plus pertinente pour étudier les dynamiques de sécurisation selon l'École de Copenhague (Buzan et Wæver, 2003). Cela parce que les menaces voyagent habituellement plus facilement sur de plus courtes distances que sur de plus longues¹³; les réseaux d'interdépendance en matière de sécurité sont donc le plus souvent ancrés dans des ensembles régionaux¹⁴ parce que la densité des interactions sécuritaires y est plus grande (Buzan et Wæver, 2003 : 4).

¹³ Cette observation s'applique inégalement selon le secteur de provenance de la menace. Ainsi, les menaces militaires sont généralement davantage sensibles à la distance géographique que les menaces économiques. Bien sûr, une superpuissance comme les États-Unis a une capacité d'action militaire globale, mais ce n'est pas le cas de la plupart des États.

¹⁴ Buzan et Wæver découpent ainsi la planète entière en « complexes régionaux de sécurité » dont les unités sont les États.

En principe, on peut s'attendre à ce que l'hydropolitique d'une région soit liée aux relations internationales générales de cette région – ce que semble confirmer les données compilées à ce sujet (Wolf *et al.*, 2003 : 43).

Par ailleurs, l'eau est chargée de sens au-delà de ses propriétés et fonctions physiques. Elle est un phénomène physico-social complexe qui résulte d'une « conversation » continue entre l'humain et l'hydrosphère (Linton, 2006a). Il ne s'agit pas ici d'avancer que l'eau soit le seul élément naturel à posséder une existence extra-matérielle. Par contre, « [...] *none is so obviously integral [...] to human being* » (Strang, 2006b : 161). Non substituable dans son rôle de soutien essentiel à la vie, l'eau est au cœur de l'organisation et de l'appropriation de l'espace par les humains. Polyvalente à l'extrême, l'eau est requise pour un peu tout et les interactions sensorielles, esthétiques et imaginatives que les humains ont avec elle participent à la construction de leurs identités sociales. En somme, « [*w]ater is [...] universally central to human lives and, in every cultural context, encoded with intensely powerful meanings* » (Strang, 2006a : 149). Or, le sens, la signification, est un puissant moteur de l'action humaine et ces « *powerful meanings* » sont au cœur de discours de l'eau susceptibles d'influencer la prise en charge des enjeux liés à cette ressource à l'échelle internationale. Autrement dit, les pratiques hydropolitiques sont enchâssées dans des discours de l'eau dominants (Jägerskog, 2003). Ces derniers, sans déterminer les premières dans les détails, participent à établir un horizon des possibles, que ce soit en favorisant certaines options ou, plus fondamentalement, en empêchant l'éclosion même de certaines autres.

Du point de vue de l'hydropolitique, les discours sur l'eau, sont, c'est l'hypothèse émise ici, susceptibles d'être reliés principalement 1) à la construction sociale de la nature, c'est-à-dire la manière dont est conceptualisée l'eau comme telle; et 2) aux représentations identitaires, c'est-à-dire la manière dont le Soi et l'Autre sont conçus par rapport à l'eau. Par la conceptualisation de l'eau comme telle, il faut entendre la réponse à la question : qu'est-ce que l'eau? Une ressource stratégique? Un bien économique? Le sang de la Terre? Par la conceptualisation du Soi et de l'Autre par rapport à l'eau, il faut entendre la réponse à la question : qu'est-ce que l'eau pour Soi et pour l'Autre? L'âme de la nation? L'objet d'une fabuleuse maîtrise technique? Une ressource précieuse gaspillée?

Les sociétés ne peuvent appréhender l'eau qu'à travers cette relation de sens qu'elles ont développée – et qu'elles continuent de développer – avec elle. C'est-à-dire que les sociétés n'ont pas accès directement à l'eau en tant qu'eau et uniquement en tant qu'eau; seulement à l'eau en tant que construit social. « *Nature enters the discursive sphere at the very moment it is conceptualized. It is, therefore, impossible to make any statement about what nature is without reference to the discourse in which the statement is made. The conceptualization of nature is created within a specific social, cultural and historical context and cannot be separated from this context* » (Dingler, 2005 : 214). L'importance pour l'hydropolitique de cette construction sociale de l'eau vient du fait qu'elle agit comme une structure participant à établir l'horizon des possibilités quant à ses usages et sa gestion : « *What people do about their ecology depends on what they think about themselves in relation to things around them* » (White, 1967 : 1205). Concrètement, « [*i]f water is a sacred substance, a gift from God, a human right, lifeblood of the environment, it is likely to be respected and treated in a manner quite different from its treatment as raw material, a commodity, or a resource* » (Linton, 2006b : paragraphe 17). Dans une telle optique, « [*t]he availability in nature of any resource is thus not in itself a predictive indicator of conflict [or cooperation]. Rather, the desires sparked by this availability as well as people's needs (or greed), and the practices shaping the political economy of any resource can prove conflictual, with violence becoming the decisive means of arbitration* » (Le Billon, 2001 : 563).

Conclusion

Le spectre de guerres de l'eau occupe une place de choix dans l'espace public. Au sein de l'Université, cette thèse est cependant accusée de déterminisme géographique. C'est plutôt la notion de l'eau comme vecteur de paix qui y fait consensus : la coopération hydropolitique s'imposerait d'elle-même parce que plus efficace que le conflit pour garantir l'accès à l'eau à long terme. Schématiquement, on peut dire qu'au déterminisme géographique hydro-centré des pessimistes s'oppose le déterminisme économique logocentré des optimistes. La présente communication a tenté de montrer que l'étroitesse¹⁵ de ce débat rationaliste et dichotomique peut être attribuée en partie au manque de réflexion théorique explicite par les chercheurs et qu'il nuit à une compréhension fine de la scène hydropolitique. En effet, l'eau n'est pas qu'une ressource naturelle et peut être *à la fois* un enjeu de coopération *et* de conflit, et ce, à divers degrés. La question n'est donc pas tant de savoir si le partage international de la ressource eau est une activité intrinsèquement conflictuelle ou coopérative, mais plutôt de comprendre comment dans certains cas l'eau en arrive à devenir un enjeu de sécurité, alors qu'elle demeure une matière politique la plupart du temps.

Un tel recadrage du débat implique de dépasser les principales théories des Relations internationales pour y introduire une perspective ouvertement constructiviste, car au-delà des déterminismes, l'hydropolitique est ce que les sociétés en font. En guise de progression en ce sens, le cadre théorique de l'École de Copenhague et sa notion intersubjective de la sécurité a été proposé, de même que l'idée de la construction sociale de la nature de l'eau et de son incorporation dans les représentations identitaires. En définitive, il est postulé que ces constructions sociales agissent comme des structures affectant l'horizon des possibles en politique internationale et qu'elles doivent être prises en compte dans l'analyse hydropolitique au-delà des seules données stratégiques ou économiques.

¹⁵ Certes exagérée pour les besoins de la présente réflexion. Voir par exemple les nuances des approches réaliste et « réaliste critique » de Lowi (1993) et Zeitoun et Warner (2006), respectivement.

Littérature citée

- Alam, Undala.** 2002, « Questioning the Water Wars Rationale: A Case Study of the Indus Waters Treaty », *The Geographical Journal* 168 (4), 341-353.
- Alam, Undala, Ousmane Dione et Paul Jeffrey.** 2009, « The Benefit-sharing Principle: Implementing Sovereignty Bargains on Water », *Political Geography* 28 (2), 90-100.
- Allan, John A.** 2002, « Hydro-Peace in the Middle East: Why No Water Wars? A Case Study of the Jordan River Basin », *SAIS Review* 22 (2), 255-272.
- Allan, John A.** 2005, « Water in the Environment/Socio-economic Discourse: Sustainability, Changing Management Paradigms and Policy Responses in a Global System », *Government and Opposition* 40 (2), 181-199.
- Allouche, Jeremy.** 2005, *Water Nationalism: An Explanation of the Past and Present Conflicts in Central Asia, the Middle East and the Indian Subcontinent?*, Thèse – PhD, Genève, Institut universitaire de hautes études internationales de Genève.
- Ashton, Peter J.** 2002, « Avoiding Conflicts over Africa's Water Resources », *Ambio* 31 (3), 236-242.
- Battistella, Dario.** 2003, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Barnett, Jon.** 2000, « Destabilizing the Environment-Conflict Thesis », *Review of International Studies* 26 (2), 271-288.
- Barnett, Jon.** 2007, « Environmental Security » in Collins, Alan. (dir.) *Contemporary Security Studies*, New York, Oxford University Press, 182-203.
- Bernauer, Thomas et Anna Kalbhenn.** à venir, « Transboundary Freshwater Resources as Sources of Conflict and Cooperation ».
- Blancheton, Bertrand.** 2005, *Montesquieu économiste*, Cahier du GRES n° 2005-24, Bordeaux, GRES.
- Butts, Kent H.** 1997, « The Strategic Importance of Water », *Parameters* 27 (1), 65-83.
- Buzan, Barry G. et Ole Wæver.** 2003, *Regions and Powers: The Structure of International Security*, New York, Cambridge University Press.
- Buzan, Barry G., Ole Wæver et Jaap de Wilde.** 1998, *Security: A New Framework for Analysis*, Boulder, Lynne Rienner.
- Collins, Alan.** 2007, « Introduction: What is Security Studies? » in Collins, Alan. (dir.) *Contemporary Security Studies*, New York, Oxford University Press, 1-9.
- Cooley, John K.** 1984, « The War over Water », *Foreign Policy* (54), 3-26.
- Dinar, Shlomi.** 2009, « Scarcity and Cooperation along International Rivers », *Global Environmental Politics* 9 (1), 109-135.
- Dinar, Shlomi et Ariel Dinar.** 2003, « Recent Developments in the Literature on Conflict Negotiation and Cooperation over Shared International Fresh Waters », *Natural Resources Journal* 43 (4), 1217-1287.
- Dinar, Ariel, Shlomi Dinar, Stephen McCaffrey et Daene McKinney.** 2007, *Bridges over Water: Understanding Transboundary Water Conflict, Negotiation and Cooperation*, Hackensack, World Scientific.
- Dingler, Johannes.** 2005, « The Discursive Nature of Nature: Towards a Post-modern Concept of Nature », *Journal of Environmental Policy and Planning* 7 (3) 209-225.
- Dittmer, Jason et Klaus Dodds.** 2008, « Popular Geopolitics Past and Future: Fandom, Identities and Audiences », *Geopolitics* 13 (3), 437-457.
- Dolatyar, Mostafa et Tim S. Gray.** 2000, « The Politics of Water Scarcity in the Middle East », *Environmental Politics* 9 (3), 65-88.
- Dollfus, Olivier.** 1985, « Le déterminisme en géographie », *L'espace géographique* 14 (2), 99.
- du Plessis, Anton.** 2000, « Charting the Course of the Water Discourse through the Fog of International Relations Theory » in Turton, Anthony R. et Hussein Solomon (dir.) *Water Wars: Enduring Myths or Impending Reality?*, Durban, ACCORD, 9-34.
- Elhance, Arun P.** 1997, « Conflict and Cooperation over Water in the Aral Sea Basin », *Studies in Conflict and Terrorism* 20 (2), 207-218.
- Falkenmark, Malin.** 1986, « Fresh Waters as a Factor in Strategic Policy and Action » in Westing, Arthur H. (dir.) *Global Resources and International Conflict: Environmental Factors in Strategic Policy and Action*, New York, Oxford University Press, 85-113.
- Frederick, Kenneth D.** 1996, « Water as a Source of International Conflict », *Resources* (123), 9-12.
- Frey, Frederick W.** 1993, « The Political Context of Conflict and Cooperation over International River Basins », *Water International* 18 (1), 54-68.
- Frey, Frederick W. et Thomas Naff.** 1985, « Water: An Emerging Issue in the Middle East? », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 482 (1), 65-84.
- Furlong, Kathryn.** 2006, « Hidden Theories, Troubled Waters: International Relations, the 'Territorial Trap', and the Southern African Development Community's Transboundary Waters », *Political Geography* 25 (4), 438-458.

- Furlong, Kathryn.** 2008, « Hidden Theories, Troubled Waters: Response to Critics », *Political Geography* 27 (7), 811-814.
- Giordano, Meredith A. et Aaron T. Wolf.** 2003, « Sharing Waters: Post-Rio International Water Management », *Natural Resources Forum* 27 (2), 163-171.
- Gleditsch, Nils P.** 1998, « Armed Conflict and the Environment: A Critique of the Literature », *Journal of Peace Research* 35 (4), 363-80.
- Gleditsch, Nils P., Håvard Hegre et Hans P.W. Tøset.** 2007, « Conflicts in Shared River Basins » in Grover, Velma I. (dir.) *Water: A Source of Conflict or Cooperation?*, Enfield, Science Publishers, 39-66.
- Grey, David et Claudia W. Sadoff.** 2003, « Beyond the River: The Benefits of Cooperation on International Rivers », *Water Science and Technology* 47 (6), 91-96.
- Haftendorn, Helga.** 2000, « Water and International Conflict », *Third World Quarterly* 21 (1), 51-68.
- Hay, Colin.** 2004, « Theory, Stylized Heuristic or Self-fulfilling Prophecy? The Status of Rational Choice Theory in Public Administration », *Public Administration* 82 (1), 39-62.
- Hensel, Paul R., Sara M. Mitchell et Thomas E. Sowers II.** 2006, « Conflict Management of Riparian Disputes », *Political Geography* 25 (4), 383-411.
- Hoekstra, Arjen. Y. et Ashok K. Chapagain.** 2007, « Water Footprints of Nations: Water Use by People as a Function of Their Consumption Pattern », *Water Resources Management* 21 (1), 35-48.
- Homer-Dixon, Thomas F.** 1994, « Environmental Scarcity and Violent Conflict: Evidence from Cases », *International Security* 19 (1), 5-40.
- Islam, Md. Sirajul, Taikan Oki, Shinjiro Kanae, Naota Hanasaki, Yasushi Agata et Kei Yoshimura.** 2007, « A Grid-based Assessment of Global Water Scarcity: Including Virtual Water Trading », *Water Resources Management* 21 (1), 19-33.
- Jägerskog, Anders.** 2002, « Contributions of Regime Theory in Understanding Interstate Water Co-operation: Lessons Learned in the Jordan River Basin » in Turton, Anthony R. et Roland Henwood (dir.), *Hydropolitics in the Developing World: A Southern African Perspective*, Pretoria, AWIRU, 73-78.
- Jägerskog, Anders.** 2003, « The Power of the “Sanctioned Discourse”: A Crucial Factor in Defining Water Policy », *Water Science and Technology* 47 (6), 161-166.
- Jägerskog, Anders.** 2007, « Why States Co-operate over Shared Water: The Water Negotiations in the Jordan River Basin » in Shuval, Hillel et Hassan Dweik (dir.) *Water Resources in the Middle East: Israel-Palestinian Water Issues – From Conflict to Cooperation*, Berlin, Springer, 195-202.
- Jägerskog, Anders.** 2009, « Functional Water Cooperation in the Jordan River Basin: Spillover or Spillback for Political Security? » in Günter Brauch, Hans, Úrsula Oswald Spring, John Grin, Czesław Mesjasz, Patricia Kameri-Mbote, Navnita Chadha Behera, Béchir Chourou et Heinz Krumpal (dir.) *Facing Global Environmental Change: Environmental, Human, Energy, Food, Health and Water Security Concepts*, Berlin, Springer, 633-640.
- Kalpajian, Jack.** 2004, *Identity, Conflict and Cooperation in International River Systems*, Burlington, Ashgate.
- Kaplan Robert D.** 2009, « The Revenge of Geography », *Foreign Policy* (172), 96-105.
- Keohane, Robert O.** 1982, « The Demand for International Regimes », *International Organization* 36 (2), 325-355.
- Keohane, Robert O. et Lisa L. Martin.** 1995, « The Promise of Institutional Theory », *International Security* 20 (1), 39-51.
- Klare, Michael. T.** 2001, « The New Geography of Conflict », *Foreign Affairs* 80 (3), 49-61.
- Lasserre, Frédéric.** 2002, « Les guerres de l'eau : mythe ou réalité future? » in Lasserre, Frédéric et Luc Descroix (avec Jean Burton et Anne Le Strat), *Eaux et territoires : tensions, coopérations et géopolitique de l'eau*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 17-72.
- Lasserre, Frédéric.** 2007, « Conflits hydrauliques et guerres de l'eau : un essai de modélisation », *Revue internationale et stratégique* (66), 105-117.
- Le Billon, Philippe.** 2001, « The Political Ecology of War: Natural Resources and Armed Conflicts », *Political Geography* 20 (5), 561-584.
- Le Billon, Philippe.** 2007, « Geographies of War: Perspectives on ‘Resource Wars’ », *Geography Compass* 1 (2), 163-182.
- Linton, James I.** 2006a, *What Is Water? The History and Crisis of a Modern Abstraction*, Thèse – PhD, Ottawa, Carleton University.
- Linton, James I.** 2006b, « The Social Nature of Natural Resources: The Case of Water », *Reconstruction* 6 (3), [En ligne]. <http://reconstruction.eserver.org/063/linton.shtml> (12-6-2007)
- Lipschutz, Ronnie D. et John P. Holdren.** 1990, « Crossing Borders: Resource Flows, the Global Environment, and International Security », *Bulletin of Peace Proposals* 21 (2), 121-133.
- Lowi, Miriam.** 1993, *Water and Power: The Politics of a Scarce Resource in the Jordan River Basin*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Mandel, Robert.** 1992, « Sources of International River Basin Disputes », *Conflict Quarterly* 12 (4), 25-56.

- Mason, Simon A., Tobias Haggmann, Christine Bichsel, Eva Ludi et Jacob Arsano.** 2009, « Linkages Between Sub-national and International Water Conflicts: The Eastern Nile Basin » in Günter Brauch, Hans, Úrsula Oswald Spring, John Grin, Czeslaw Mesjasz, Patricia Kameri-Mbote, Navnita Chadha Behera, Béchir Chourou et Heinz Krummenacher (dir.) *Facing Global Environmental Change: Environmental, Human, Energy, Food, Health and Water Security Concepts*, Berlin, Springer, 325-334.
- Maynes, Charles W.** 1998, « The Middle East in the Twenty-First Century », *The Middle East Journal* 52 (1), 9-16.
- Mollinga, Peter P.** 2008, « Water Policy – Water Politics: Social Engineering and Strategic Action in Water Sector Reform » in Sheumann, Waltina, Susanne Neubert et Martin Kipping (dir.) *Water Politics and Development Cooperation: Local Power Plays and Global Governance*, Berlin, Springer, pp. 1-29.
- Nachmani, Amikam.** 1997, « Water Jitters in the Middle East », *Studies in Conflict and Terrorism* 20 (1), 67-93.
- Neumann, Iver B.** 1998, « Identity and the Outbreak of War: Or Why the Copenhagen School of Security Studies Should the Idea of ‘Violisation’ in Its Framework of Analysis », *International Journal of Peace Studies* 3 (1), [En ligne]. http://www.gmu.edu/academic/ijps/vol3_1/Neuman.htm (22-9-2008)
- Ohlsson, Leif.** 1999, *Environment, Scarcity, and Conflict: A Study of Malthusian Concerns*, Thèse – PhD, Göteborg, Göteborgs universitet.
- Ohlsson, Leif.** 2000, « Water Conflicts and Social Resource Scarcity », *Physics and Chemistry of the Earth (B)* 25 (3), 213-220.
- Phillips, David, Marwa Daoudy, Stephen McCaffrey, Joakim Öjendal et Anthony R. Turton.** 2006, *Trans-boundary Water Co-operation as a Tool for Conflict Prevention and Broader Benefit Sharing*, Stockholm, Ministère suédois des Affaires étrangères.
- Russett, Bruce.** 1981, « Security and the Resources Scramble: Will 1984 Be Like 1914? », *International Affairs* 58 (1), 42-58.
- Sadoff, Claudia W. et David Grey.** 2002, « Beyond the River: The Benefits of Cooperation on International Rivers », *Water Policy* 4 (5), 389-403.
- Sadoff, Claudia W., Dale Whittington et David Grey.** 2002, *Africa’s International Rivers: An Economic Perspective*, Washington, Banque mondiale.
- Samaddar, Ranabir.** 1997, « Flowing Waters and the Nationalist Metaphors », *Studies in Conflict and Terrorism* 20 (2), 195-206.
- Selby, Jan.** 2005a, « Oil and Water: The Contrasting Anatomies of Resource Conflicts », *Government and Opposition* 40 (2), 200-224.
- Selby, Jan.** 2005b, « The Geopolitics of Water in the Middle East: Fantasies and Realities », *Third World Quarterly* 26 (2), 329-349.
- Shannon, Vaughn P.** 2005, « Wendt’s Violation of the Constructivist Project: Agency and Why a World State Is Not Inevitable », *European Journal of International Relations* 11 (4), 581-587.
- Sheehan, Michael.** 2005, *International Security: An Analytical Survey*, Boulder, Lynne Rienner.
- Shiklomanov, I.** « World Fresh Water Resources » in Gleick, Peter H. (dir.) *Water in Crisis: A Guide to the World’s Fresh Water Resources*, New York, Oxford University Press, 13-24.
- Smith, Steve, John Baylis et Patricia Owens.** 2008a, « Introduction » in Baylis, John, Steve Smith et Patricia Owens (dir.) *The Globalization of World Politics: An Introduction to International Relations*, 4^e édition, New York, Oxford University Press, 1-13.
- Smith, Steve, Amelia Hadfield et Tim Dunne.** 2008b, « Introduction » in Smith, Steve, Amelia Hadfield et Tim Dunne (dir.) *Foreign Policy: Theories, Actors, Cases*, New York, Oxford University Press, 1-8.
- Sosland, Jeffrey K.** 2007, *Cooperating Rivals: The Riparian Politics of the Jordan River Basin*, Albany, SUNY Press.
- Starr, Joyce R.** 1991, « Water Wars », *Foreign Policy* (82), 17-36.
- Strang, Veronica.** 2004, *The Meaning of Water*, New York, Berg.
- Strang, Veronica.** 2006a, « Fluidscapes: Water, Identity and the Senses », *Worldviews* 10 (2), 147-154.
- Strang, Veronica.** 2006b, « Substantial Connections: Water and Identity in an English Cultural Landscape », *Worldviews* 10 (2), 155-177.
- Stucki, Philipp.** 2005, *Water Wars or Water Peace? Rethinking the Nexus between Water Scarcity and Armed Conflict*, PSIS Occasional Paper n° 3, Genève, Programme for Strategic and International Security Studies.
- Trottier, Julie.** 2003, *Water Wars: The Rise of a Hegemonic Concept. Exploring the Making of the Water War and Water Peace Belief within the Israeli–Palestinian Conflict*, PCCP Series n° 6.8, Paris, UNESCO.
- Trottier, Julie.** 2004, « Water and Conflicts, Hobbes v. Ibn Khaldun: The Real Clash of Civilizations? » in Trottier, Julie et Paul Slack (dir.) *Managing Water Resources: Past and Present*, New York, Oxford University Press, 131-148.
- Trottier, Julie.** 2008, « Water Crises: Political Construction or Physical Reality? », *Contemporary Politics* 14 (2), 197-214.
- Turton, Anthony R.** 2002, « Hydropolitics: The Concept and Its Limitations » in Turton, Anthony R. et Roland Henwood (dir.), *Hydropolitics in the Developing World: A Southern African Perspective*, Pretoria, AWIRU, 13-19.

- UNESCO.** 2004 [1945], « Convention créant une Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture » in UNESCO. *Textes fondamentaux*, édition 2004, Paris, UNESCO, 7-21.
- Warner, Jeroen F.** 2003, « Virtual Water – Virtual Benefits? Scarcity, Distribution, Security and Conflict Reconsidered » in Hoekstra, Arjen Y. (dir.) *Virtual Water Trade: Proceedings of the International Expert Meeting on Virtual Water Trade*, Value of Water Research Report Series n° 12, Delft, International Institute for Infrastructural, Hydraulic and Environmental Engineering, 125-135.
- Warner, Jeroen F. et Clare L. Johnson.** 2007, « 'Virtual Water' – Real People: Useful Concept or Prescriptive Tool? », *Water International* 32 (1), 63-77.
- Warner, Jeroen F. et Mark Zeitoun.** 2008, « International Relations Theory and Water Do Mix: A Response to Furlong's Troubled Waters, Hydro-hegemony, and International Water Relations », *Political Geography* 27 (7), 802-810.
- Westing, Arthur H.** (dir.) 1986, *Global Resources and International Conflict: Environmental Factors in Strategic Policy and Action*, New York, Oxford University Press.
- White, Lynn. T., Jr.** 1967, « The Historical Roots of Our Ecologic Crisis », *Science* 155 (3767), 1203-1207.
- Williams, M.** 2003, « Words, Images, Enemies: Securitization and International Politics », *International Studies Quarterly* 47 (4), 511-531.
- Wohlforth, William. C.** 2008, « Realism and Foreign Policy » in Smith, Steve, Amelia Hadfield et Tim Dunne (dir.) *Foreign Policy: Theories, Actors, Cases*, New York, Oxford University Press, 31-48.
- Wolf, Aaron T.** 1998, « Conflict and Cooperation along International Waterways », *Water Policy* 1 (2), 251-265.
- Wolf, Aaron T.** 2003, « Southern Africa and the International Water Problematique » in Turton, Anthony R., Peter J. Ashton et T. Eugene Cloete (dir.) *Transboundary Rivers, Sovereignty and Development: Hydropolitical Drivers in the Okavango River Basin*, Pretoria et Genève, AWIRU et GCI, 1-2.
- Wolf, Aaron T.** 2007, « Shared Waters: Conflict and Cooperation », *Annual Review of Environment and Resources* 32, 241-269.
- Wolf, Aaron T.** 2008, « Healing the Enlightenment Rift: Rationality, Spirituality and Shared Waters », *Journal of International Affairs* 61 (2), 51-73.
- Wolf, Aaron T., Shira B. Yoffe et Mark Giordano.** 2003, « International Waters: Identifying Basins at Risk », *Water Policy* 5 (1), 29-60.
- Wolf, Aaron T., Annika Kramer, Alexander Carius & Geoffrey Dabelko.** 2008 [2006], *L'eau peut être un chemin vers la paix, et non vers la guerre*, Navigating Peace Policy Briefs Series n° 1, Washington, Woodrow Wilson International Center for Scholars.
- Wolf, Aaron T., Annika Kramer, Alexander Carius et Geoffrey Dabelko.** 2009 [2006], « Water Can Be a Pathway to Peace, Not War », *ECSP Report* (13), 66-70.
- Yoffe, Shira B., Greg Fiske, Mark Giordano, Meredith Giordano, Kelli Larson, Kerstin Stahl et Aaron T. Wolf.** 2004, « Geography of International Water Conflict and Cooperation: Data Sets and Applications », *Water Resources Research* mai.
- Yohannes, Okbazghi.** 2009, « Hydro-politics in the Nile Basin: In Search of Theory beyond Realism and Neo-liberalism », *Journal of Eastern African Studies* 3 (1), 74-93.
- Zeitoun, Mark.** 2007, « Violations, Opportunities and Power along the Jordan River: Security Studies Theory Applied to Water Conflict » in Shuval, Hillel et Hassan Dweik (dir.) *Water Resources in the Middle East: Israel-Palestinian Water Issues – From Conflict to Cooperation*, Berlin, Springer, 213-223.
- Zeitoun, Mark et Naho Mirumachi.** 2008, « Transboundary Water Interaction I: Reconsidering Conflict and Cooperation », *International Environmental Agreements* 8 (4), 297-316.
- Zeitoun, Mark et Jeroen F. Warner.** 2006, « Hydro-hegemony: A Framework for Analysis of Trans-boundary Water Conflicts », *Water Policy* 8 (5), 435-460.